



RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2024

Version corrigée

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Il n'y a aucune intention discriminatoire.

Les modifications par rapport au règlement championnat 2023 sont surlignées en jaune.

Table des matières

Formation des ligues.....	3
Viabilité d'une équipe	3
Gardien blessé / exclu.....	4
Prêt de joueurs ou moteurs	5
Licence.....	6
Licence moteur d'équipe	8
Validation des licences.....	8
Rôle du capitaine	9
Tenue sportive	9
Assurance	10
Protocole de match	10
Début des matchs	10
Coup d'envoi et reprise du jeu.....	11
Mi-temps et fin du match.....	11
Protêt	12
Critères de départage	14
Conditions de participation au championnat.....	14
Récapitulatif administratif	17

Formation des ligues

Le championnat est basé sur la promotion – relégation.

1. Le dernier de la ligue « SPORT » est relégué en « FUN » en respectant l'article 3.
2. Le premier de FUN est promu en « SPORT » en respectant l'article 3.
3. Il n'est pas possible qu'un club qui a une équipe en SPORT et une en FUN se retrouvent les deux équipes en « SPORT » ou en « FUN ».
4. La commission championnat se réserve aussi le droit de faire monter ou descendre une ou plusieurs équipes, ceci, afin de garder un équilibre des groupes.

Viabilité d'une équipe

Une équipe doit avoir pour les matchs un minimum 5 joueurs pour couvrir les 5 postes sur le terrain au début du match.

5 postes = 1 gardien et 4 joueurs de champ (en respectant les règles de base de la composition d'équipe).

Ex : Le piéton est malade ; mais il y a suffisamment de joueurs pour couvrir les 4 postes de champ. (Le prêt de joueur sera refusé).

Seul le gardien peut être remplacé par un autre gardien de compétences égales avec une différence de 10% sur la surface du but. Ceci pour autant que dans l'équipe aucun autre joueur n'a de licence de gardien.

Si lors d'un match, une équipe se retrouve à 4 joueurs, l'équipe pourra, si elle se sent capable physiquement de finir le match à 4 joueurs. Sinon l'équipe sera déclarée non-viable et devra déclarer forfait.

Gardien blessé / exclu

En cas de blessure, exclusion du gardien (carton rouge) le jeu est interrompu pour la durée du réglage du but.

Si aucun autre gardien remplaçant dans l'équipe, c'est un joueur de champ qui prendra le rôle de gardien.

Le but sera redimensionné :

En largeur : la distance séparant les deux bords intérieurs des montants est de 40 cm de plus que la largeur fonctionnelle du gardien, bras tendus latéralement, jusqu'au coude du côté hémiprécipité.

En hauteur : le bord inférieur de la barre transversale par rapport au sol est de 20 cm de plus que la hauteur maximale du gardien bras tendus vers le haut.

Ces mesures sont prises par le team-but à partir de la position de jeu du gardien, lorsque celui-ci est en extension maximale.

Prêt de joueurs ou moteurs

Le prêt de joueurs ou moteurs est possible selon les conditions suivantes :

- Une équipe ne peut pas aligner 3 joueurs avec handicap sur le terrain.
- Une équipe n'a pas assez de moteurs **(joueurs valides)** : un moteur ou des moteurs peuvent être empruntés. L'emprunt se fait selon le nombre de licences d'équipe.
- Seul l'emprunt de moteurs sera accepté, si l'équipe se présente avec trois joueurs avec moteurs et un ou deux valides.
- Un gardien absent, le prêt d'un gardien est possible, pour autant que dans l'équipe aucun autre joueur n'a de licence de gardien.

Si une équipe se présente à 5 ou 6 joueurs et qu'un cas de fatigabilité d'un joueur avec handicap, est avérée, elle pourra pour le 2^{ème} match, demander un prêt de joueur avec le même handicap, autre qu'un piéton.

Une équipe se présente avec 7 joueurs ou plus et qui peut largement couvrir les 5 postes sur le terrain, ne pourra demander un prêt de joueur. Sauf le prêt de gardien comme stipulé plus haut.

La règle reste en vigueur pour un emprunt : on emprunte un joueur de même compétence ou légèrement inférieur, mais en aucun cas supérieur.

Le nombre de prêt est comptabilisé par équipe tout au long de la saison. Ce sera un des critères de départage en cas d'égalité en fin de saison.

Le prêt de joueur doit rester une situation exceptionnelle. Nous encourageons de responsabiliser tous les joueurs au niveau de leur présence régulière au championnat.

Licence

Toute personne se trouvant sur le terrain et la zone des remplaçants doit être en règle avec sa licence.

Les licences sont à demander ou à renouveler auprès de la commission championnat **pour la date butoir prévue.**

Possibilité de demander des licences supplémentaires en cours de saison. Au plus tard 2 semaines avant une journée de championnat **par E-mail uniquement.**
(Demande de licence papier faisant foi)

Un sportif peut demander plusieurs types de licences :

- **Joueur en fauteuil roulant**
- **Joueur en fauteuil roulant et Moteur**
- **Gardien**
- **Piéton**
- **Moteur**

Documents à remplir :

- Demande de licence (papier) inclus contrat fair-play signée de la main du joueur ou représentant légal.
- Questionnaire joueur, à remplir uniquement pour tout nouveau joueur ou si il y a des modifications à apporter au questionnaire précédent (changement d'équipe/modification des avantages/nouvelle fonction sur le terrain) **Sur le site internet création de licence**

Ces documents se trouvent sur le site internet du Rafroball.

A régler :

Toutes les cotisations ou licences à savoir:

- Licences individuelles, Cotisations membres ainsi que la cotisation d'équipe doit être réglée dans les délais imparties.

Un sportif qui demande plusieurs types de licences :

Une finance unique sera facturée pour plusieurs licences demandées.

Le sportif ne peut faire valoir qu'une seule licence à la fois par match.

Un sportif ne peut en aucun cas changer d'équipe durant la saison en cours.

Licence moteur d'équipe

Une licence d'équipe est une licence « non nominative » et prise uniquement pour un poste de moteur.

Cette licence est demandée dans le cas où une équipe n'a pas assez de moteur pour couvrir les besoins pour ses joueurs avec moteur.

Cette licence est demandée dans le cas où un joueur est accompagné par exemple par un éducateur d'une institution et que cette personne change à chaque journée de championnat.

Si une personne participe à une majorité des journées mais pas à toutes, elle ne pourra pas demander une licence d'équipe et devra prendre une licence **individuelle**.

La licence d'équipe remplace la « Licence neutre »

Validation des licences

La validation d'une ou des licence(s) est/sont effective(s) une fois que :

- Toutes les informations concernant les joueurs seront remplies sur le site internet (Nom et prénom, Date de naissance, **Photo récente**, Adresse et Rôle.
- Pour les Téléphones, E-mail, Infos personnelles, Contact parents et Institution (si existant)

- Les demandes de licence papier signées des joueurs ou représentant légal ont été envoyée à la commission championnat
- Les cotisations d'équipe, de membres ainsi que les licences ont été réglée.
- Les demandes de licences en cours de saison devront être réglée au plus tard 3 jours après la demande par E-mail.

Faute de quoi, les licences ne seront pas validées.

Rôle du capitaine

Il est le seul interlocuteur de l'arbitre principal.

Il est responsable de la bonne tenue sur le terrain de son équipe.

C'est lui qui annonce verbalement et dépose le formulaire de protêt.

Tenue sportive

Une tenue sportive **décente** est obligatoire lors des journées de championnat.

Assurance

En cas d'accident, de vol ou de dommage, c'est l'assurance du sportif qui prend en charge. L'Association Rafroball décline toute responsabilité.

Protocole de match

Sur la feuille de match la rencontre est annoncée de cette manière :

- Équipe A – Équipe B

Tirage au sort et présentation des sportifs:

Tirage au sort :

- Le capitaine de l'équipe A choisi le tirage au sort

Début des matchs

Les arbitres doivent prendre les documents du match 15 minutes avant le début de celui-ci.

La présentation des joueurs se fait 5 minutes avant l'horaire prévu des matchs.

Le coup d'envoi des matchs se fait selon l'horaire prévu.

Présentation des avantages des sportifs :

Le juge arbitre appelle à s'avancer tous les sportifs avec l'avantage énoncé. Les sportifs, des deux équipes s'avancent en même temps pour être vu de tous.

Salutations de fin de match :

Les gagnants de la partie saluent les perdants et les arbitres, puis les perdants saluent les arbitres.

En cas de match nul, l'équipe A salue l'équipe B.

Coup d'envoi et reprise du jeu

En référence au point 2.3.1 des Lois du jeu, en championnat les équipes ne changent pas de camp. Sauf si la luminosité est en défaveur d'une équipe.

La décision est prise par la commission championnat et arbitrage

Mi-temps et fin du match

C'est le premier coup de sifflet de l'arbitre qui arrête la mi-temps ou la fin du match.

En cas de tir en direction du but, et que l'arbitre siffle la fin de la mi-temps ou du match, si le ballon a franchi entièrement la ligne de but, le but est accordé. Dans le cas contraire, le but sera annulé.

Protêt

Compétence

La Commission « protêt », composée du responsable ou de son représentant des commissions : Championnat, arbitrage et Fair-play, est habilitée à décider dans tous les cas de protêts.

Introduire un protêt

Un protêt peut être introduit contre toute décision d'un arbitre violant les lois du jeu (fautes techniques d'arbitrage à répétition) pour autant que la décision attaquée ait pu exercer une influence sur le résultat final de la rencontre.

Recevabilité du protêt

En cas de recevabilité et d'admission du protêt, la rencontre est rejouée.

En cas de recevabilité, d'irrecevabilité ou de rejet du protêt, la Commission protêt adressera la décision à l'initiateur pour l'enregistrement du résultat du match protesté, avec copie à l'équipe concernée.

PROCEDURE EN MATIERE DE PROTÊT

Droit de déposer un protêt

Seule l'équipe lésée dans ses intérêts légitimes peut déposer un protêt.

Procédure

A la fin de la rencontre, avant la signature de la feuille de match, le capitaine de l'équipe annonce son intention de déposer un protêt au juge arbitre de la rencontre.

Le formulaire de protêt est à demander au juge arbitre de la rencontre.

L'intention doit être confirmée en signant la feuille de match.

L'équipe a 30 minutes après signature de la feuille de match pour déposer le formulaire protêt à la table officielle. La demande doit être enregistrée par une personne nommée à la table officielle.

L'équipe doit adresser à la Commission protêt, par le biais du formulaire protêt, un mémoire exposant les articles des Lois du Jeu qui auraient été violés. Le formulaire doit être rempli correctement.

La violation de l'une de ces formalités entraîne l'irrecevabilité du protêt.

Prise de décision

A l'examen du dossier, la Commission protêt prend sa décision, après discussion avec le corps arbitral de la rencontre.

Délai pour rendre la décision

La procédure doit être prise durant la journée de championnat.

Recours en matière de protêt

Les décisions en matière de protêt ne sont pas susceptibles de recours.

Critères de départage

Lors d'égalité, les critères de départage s'appliquent les uns après les autres jusqu'à ce que toutes les équipes à égalité soient classées.

- Résultats des rencontres directes (résultat des matches)
- Nombres de victoires
- Nombre de matchs perdus
- Goal-average
- Nombre de joueurs empruntés durant la saison
- Évaluation Fair-play (cartons jaunes. Etc.)

En cas de non départage des équipes par les critères, les équipes seront classées Ex æquo.

Conditions de participation au championnat

Toutes équipes souhaitant participer au championnat de Rafrobball doit remplir les exigences suivantes :

- Prendre connaissance du Règlement en vigueur
- Adhérer et signer le Contrat Fair-play du Rafrobball
- Être composée d'un minimum de 5 joueurs licenciés

- La présence du coach lors du briefing de début de journée, n'est plus obligatoire, **sauf lors de la première journée**. Si une équipe commence à jouer à 12.00 heures ou plus tard, l'équipe peut arriver au plus tard 1 heure avant son match. Le coach est responsable de trouver les informations du briefing à son arrivée.
- S'engager à transmettre à la commission championnat les feuilles de constitutions d'équipe dûment remplies, **UNIQUEMENT par Email à championnat@rafroball.org 2 jours avant la journée de championnat. (jeudi soir)**

S'acquitter des frais de la cotisation d'équipe, des membres et des licences à savoir :

- Cotisation d'équipe CHF 300.- par équipe
- Cotisations membres CHF 50.- par membre
- Licences individuelles CHF 70.- par licence
- Licence d'équipe CHF 120.- par licence
- La cotisation de membre est offerte aux arbitres.
- Les arbitres qui sont aussi joueurs, doivent s'acquitter de la licence de CHF 70.-

Rappel ! Pour le renouvellement et l'acquisition d'une licence, les licenciés s'engagent à fournir à leur coach les formulaires suivants actualisés :

- Demande de licence papier **signée du joueur ou représentant légal**
- Questionnaire joueur (à remplir uniquement pour tout nouveau joueur ou s'il y a des modifications à apporter au questionnaire précédent)
- Les nouveaux sportifs s'engagent à fournir en plus **1 photo récente** au format JPG

Transmission des documents

Le coach transmet les documents groupés à la Commission championnat pour la date indiquée dans les documents. De plus, à l'aide du tableau récapitulatif des licences de la saison passée, le coach indiquera :

- Les noms des joueurs sortants (qui arrêtent le championnat)
- Les noms des nouveaux joueurs
- Les noms des joueurs avec modification (changement d'avantage ou autre)
- Les noms des joueurs idem (non changé par rapport à l'année d'avant)
- **Pour l'accueil d'une journée de championnat remplir le document ad-hoc, le signé et le retourner à la commission championnat**

Le coach est aussi responsable de tenir à jour les informations de son équipe **et de ses joueurs** sur le site internet de l'association (rafroball.org). **Mettre des photos récentes.**

Récapitulatif administratif

- Questionnaire du joueur
- Demande de licence Joueur et Contrat fair-play (papier et signée)
- **Inscription sur site internet du joueur et demande validation de la licence**
- **Photo récente**
- Demande de licence d'équipe (anciennement licence neutre)
- Contrat/Check-list pour journée de championnat à domicile

ATTENTION de bien vérifier que tous ces documents soient signés de qui de droit

Ce document entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 et remplace la version du règlement championnat 2023.

La commission championnat se réserve le droit en accord avec la commission arbitrage, de modifier le règlement championnat 2024, en cours de saison.

Tous les cas non-prévus dans le présent règlement seront étudiés par la Commission championnat de l'Association Rafroball. Sa décision sera sans appel.

www.rafroball.org



Contact : info@rafroball.org
championnat@rafroball.org